

506162-2026 - Mise en concurrence

France – Services de désinfection et de désinfestation – Prestations de dératisation et de désinsectisation des sites gérés par le Crous de Bourgogne-Franche-Comté

OJ S 139/2026 22/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Crous Bourgogne-Franche-Comté

Adresse électronique: marches@crous-bfc.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Prestations de dératisation et de désinsectisation des sites gérés par le Crous de Bourgogne-Franche-Comté

Description: La présente consultation a pour objet l'attribution d'un accord-cadre de prestations de services préventifs et curatifs de dératisation et de désinsectisation en vue de la destruction des nuisibles au sein des bâtiments et locaux des sites gérés par le Crous de Bourgogne-Franche-Comté (BFC).

Identifiant de la procédure: dfbe6589-074b-4493-b11d-6b294b35871b

Identifiant interne: 2026-003-FCS

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: - L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter du 1er décembre 2026. Il pourra être renouvelé trois fois par reconduction tacite à sa date anniversaire, pour une durée de 12 mois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. - L'accord-cadre mono attributaire est conclu sans minimum et avec un maximum exprimé en valeur (360 000 € sur 4 ans), en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. - La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement. Les prestations objet du présent marché nécessitent des procédures et protocoles homogènes sur l'ensemble des sites. Une décomposition en lots serait de nature à complexifier la coordination des interventions et à nuire à la cohérence du dispositif. Le recours à un marché unique permet ainsi de garantir une gestion simplifiée et une efficacité optimale des prestations. - Une clause de réexamen est intégrée au présent contrat.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature complémentaire (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites, 90923000 Services de dératisation

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Le présent accord-cadre s'exécute sur les différents sites du Crous Bourgogne-Franche-Comté : Besançon, Dijon, Auxerre, Nevers Le Creusot, Montbéliard, Belfort, Sevenans La liste des sites d'exécution avec leurs caractéristiques, figure en annexe n°1 du CCP.

Subdivision pays (NUTS): Doubs (FRC21)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 360 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 360 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Cette procédure sera relancée

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestations de dératisation et de désinsectisation des sites gérés par le Crous de Bourgogne-Franche-Comté

Description: La présente consultation a pour objet l'attribution d'un accord-cadre de prestations de services préventifs et curatifs de dératisation et de désinsectisation en vue de la destruction des nuisibles au sein des bâtiments et locaux des sites gérés par le Crous de Bourgogne-Franche-Comté (BFC). Les marchés conclus sur le fondement de l'accord-cadre prennent la dénomination de marchés à bons de commande. Les dispositions du cahier des clauses particulières (CCP), document joint au dossier de consultation, décrivent les modalités d'exécution des prestations.

Identifiant interne: 2026-003-FCS

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

Nomenclature complémentaire (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites, 90923000 Services de dératisation

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Le présent accord-cadre s'exécute sur les différents sites du Crous Bourgogne-Franche-Comté : Besançon, Dijon, Le Creusot, Auxerre, Nevers, Montbéliard, Belfort, Sevenans. La liste des sites d'exécution avec leurs caractéristiques, figure en annexe n°1 du CCP.

Subdivision pays (NUTS): Doubs (FRC21)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/12/2026

Durée: 12 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 360 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Critère 1 – Prix : noté sur 40 points Critère 2 – Valeur technique : noté sur 40 points Critère 3

– Qualité de service : noté sur 10 points Critère 4 – Développement durable : noté sur 10 points Le détail de chacun des critères est disponible dans le règlement de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Autorisée

Date limite de réception des offres: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 20

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de BESANCON

Description des délais d'introduction des procédures de recours: L'instance chargée des procédures de recours et le service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus

concernant l'introduction des recours est : Tribunal administratif de BESANCON 30, rue Charles Nodier 25044 BESANCON Cedex 3 Tél. : 03.81.82.60.00 / fax : 03.81.82.60.01 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Un référé précontractuel peut être exercé jusqu'à la signature du contrat en application des dispositions des articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative ; - Un référé contractuel peut être exercé postérieurement à la signature du contrat dans les conditions prévues par les articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative ; - Un recours de pleine juridiction peut être exercé pour contester la validité du contrat et ce, dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées mentionnant à la fois la conclusion du contrat et ses modalités de la consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends Préfecture de Meurthe-et-Moselle 1 rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex Tél : 03.83.34.2.65

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Crous Bourgogne-Franche-Comté
Numéro d'enregistrement: 13002443300018
Adresse postale: 32 AVENUE DE L'OBSERVATOIRE
Ville: BESANCON
Code postal: 25000
Subdivision pays (NUTS): Doubs (FRC21)
Pays: France
Point de contact: Service des marchés
Adresse électronique: marches@crous-bfc.fr
Téléphone: 0381484600
Adresse internet: <https://www.crous-bfc.fr/>
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>
Rôles de cette organisation:
Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de BESANCON
Numéro d'enregistrement: 17250005000015
Adresse postale: 30, rue Charles Nodier
Ville: BESANCON
Code postal: 25044
Subdivision pays (NUTS): Doubs (FRC21)
Pays: France
Point de contact: Tribunal administratif de BESANCON
Adresse électronique: greffe.ta-besancon@juradm.fr
Téléphone: 0381826000
Adresse internet: <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 8993a8e6-27f6-4527-a970-7067f2dec73e - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 21/07/2026 14:27:55 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 506162-2026

Numéro de publication au JO S: 139/2026

Date de publication: 22/07/2026